



Cahiers d'histoire

46-1 | 2001
Varia

Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000, 224 p.

Annie Bleton-Ruget



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/102>
ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001
ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Annie Bleton-Ruget, « Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000, 224 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 46-1 | 2001, mis en ligne le 13 mai 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ch/102>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000, 224 p.

Annie Bleton-Ruget

- 1 Écrite dans une langue parfaitement maîtrisée, toujours précise, parfois nerveuse lors que les circonstances l'imposent, et sans effet de théorisation, l'histoire des 5 et 6 juin 1832 que propose Thomas Bouchet est une expérimentation réussie d'une autre manière d'écrire l'histoire. Autour du choix de ces deux journées qui n'ont pas laissé de traces historiques exceptionnelles, le travail est une tentative de restitution des multiples événements qui les ont composées et une mise en évidence des opérations, largement inabouties, qui ont contribué à produire l'événement.
- 2 Ce qui préoccupe d'abord l'auteur, dans cette démarche, c'est la recherche, la restitution et l'analyse des formes "sensibles" d'expression d'une réalité difficilement saisissable. Cette direction forte imprimée au parcours de l'historien justifie à la fois la chronologie de l'étude, la nature des sources mobilisées et le choix des modalités d'écriture du texte. Les temporalités successivement prises en compte dans le récit de l'événement, et dans celui de ses réactualisations, sont à durée d'hommes ou de mémoire d'hommes. Si l'auteur aborde, de manière ultime, l'histoire et les usages les plus contemporains des 5 et 6 juin 1832, là n'est pas sa principale préoccupation. Devenus des faits historiques, ils échappent à la perception sensible qu'ont pu en avoir les hommes du temps.
- 3 Ce souci de distinguer l'événement du fait historique construit, et d'en chercher d'abord les expressions sensibles, explique aussi la part qui est donnée dans cette étude à la littérature et au rôle qu'elle a pu jouer dans la production d'événements largement oubliés par l'histoire. Si Stendhal, Sand et Balzac sont convoqués, c'est bien évidemment à Victor Hugo, à l'écriture de la barricade des *Misérables* et à l'examen de la portée de l'œuvre qu'est faite la meilleure part. En réponse à ces choix de méthode, le moment le plus longuement examiné est celui du surgissement d'événements que les protagonistes peinent à saisir et à comprendre. Parmi ceux-ci les premiers rencontrés sont les représentants de l'ordre : le préfet de police, Gisquet, les officiers des différents

bataillons, le ministre de l'Intérieur Montalivalet qui tous s'essayent à dire ce qui s'engendre, le 5 juin, autour du convoi funèbre du général Lamarque et le lendemain encore, dans l'affrontement qui a opposé des "agitateurs" de la rue parisienne à l'armée, à la garde nationale et à la garde municipale.

- 4 L'examen de la tentative de prise de contrôle des faits par les autorités, à travers l'étude des proclamations officielles, des rapports des généraux, ou des articles des journaux amis, montre la laborieuse entreprise de construction d'un récit officiel de l'événement, qui confère finalement celui-ci les traits d'une révolte et lui assigne quelques lieux privilégiés, comme le cloître Saint-Merry. Dans les jours qui ont suivi, rien dans les textes produits ne vient achever et unifier le récit officiel. La mise en place de l'état de siège, l'organisation de la répression et l'invitation des médecins à la délation n'y contribuent pas plus. Même la célébration restée discrète des victimes de l'émeute montre l'incapacité des vainqueurs à tirer profit de leur victoire, dans un pays où l'épisode de juin 1832 est rapidement banalisé par une autre actualité, comme celle du choléra.
- 5 La prise en compte de l'instruction des procès des accusés et des comptes rendus des audiences qui se tiennent, de juillet 1832 à juillet 1833, devant les cours d'assises de la Seine souligne encore les hésitations sur la qualification des faits, et fait apparaître les autres protagonistes : ceux du camp adverse. Parmi ceux-ci, quelques-uns sortent de l'anonymat, ce sont les plus saillants, ceux que l'histoire a consacrés et que les sources permettent de retrouver dans des parcours postérieurs, tels Charles Jeanne, Victor Prosper et quelques autres. Une fois encore transparaît, dans les dépositions des accusés, le caractère extraordinaire diffracté de l'événement. La diversité des points de vue qu'ils expriment et les stratégies de défense qu'ils déploient construisent un récit plus qu'ils ne servent à la description des épisodes de l'action.
- 6 Passé le moment d'une actualité déjà transformée par les usages qui en ont été faits, l'événement de juin 1832 entre dans le temps des recouvrements. D'autres priorités viennent se substituer à son souvenir incertain, comme, en avril 1834, l'insurrection qui secoue plusieurs villes de France et le massacre de la rue Transnonain et, en juillet 1835, l'attentat de Fieschi. Le régime y trouve l'occasion d'honorer en bloc, dans l'érection d'un monument commémoratif, la mémoire de toutes les victimes d'émeutes et d'attentats. Puis vient, dans la deuxième moitié des années 1830, le temps de l'effacement alors que commencent les premières tentatives de représentations figurées (Auguste-Hyacinthe Debay, *Le Roi rencontrant un blessé le 6 juin 1832*) et la rédaction des premières interprétations globales (les *Mémoires* de Gisquet et *l'Histoire de dix ans* de Louis Blanc). Ceci jusqu'à l'impossible rejeu de 1848, en dépit de la victoire républicaine de février et de l'activité d'un Club des blessés des barricades Saint-Merri.
- 7 Pour l'auteur, c'est finalement l'entreprise littéraire et la barricade des *Misérables* qui confèrent à ces journées un statut et une qualification que l'histoire n'était pas parvenue à leur donner. En analysant la spécificité de la démarche littéraire et l'écart qui la sépare de celle de l'historien, Thomas Bouchet montre de manière convaincante qu'elle a pu être, elle aussi, productrice d'histoire. À la lumière d'un contexte qui a vu les affrontements de juin 1848 et ceux de décembre 1851, et dans la mise en œuvre de processus spécifiques d'écriture, Victor Hugo fait de l'épisode des 5 et 6 juin 1832 l'insurrection que les contemporains s'étaient refusés à reconnaître comme telle.
- 8 Que la meilleure part soit faite à la littérature plutôt qu'à l'histoire dans la construction de l'événement, pourquoi pas ? Les formes de la connaissance peuvent être diverses. Il semble cependant que l'exemple choisi s'y prête tout particulièrement, davantage peut-

être que ne l'estime l'auteur. Si, comme il le suggère, la même démarche aurait pu être mise en œuvre à propos d'autres événements, comme la révolution de juillet 1830 ou l'insurrection de juin 1848, il n'est pas assuré que tout événement puisse trouver, comme celui des 5 et 6 juin 1832, d'autres formes de mises en récit que celles qu'offre l'histoire. Celle des journées de 1832, comme le souligne Thomas Bouchet dans les éléments d'analyse qui sous-tendent sa démonstration de la production de l'événement, reste une histoire inachevée, laissant place à la reconstitution littéraire, parce qu'aucune version officielle n'est venue, en leur temps, en donner une signification globale. Et il importe, sous ce point de vue, plus encore que ne le revendique l'auteur, de souligner combien cette étude est une contribution à une compréhension plus fine du premier XIXe siècle et à la manière dont s'y construisent, pour l'avenir, les catégories du social et du politique.

- 9 Si le récit de ces deux journées reste, à terme, très largement un récit introuvable, c'est d'abord parce que de tous côtés l'interprétation autorisée vient à manquer. Face à l'événement, le régime de juillet en quête de légitimité hésite entre la répression, la fermeté et la mansuétude, offrant le flanc à la critique de ses adversaires et rendant impossible, en dépit de la présence royale à Paris au soir du 5 juin, toute élaboration claire d'un message politiquement construit. Du côté des républicains, l'épisode est d'emblée rejeté hors de la lutte politique, les affrontements sont jugés comme d'inutiles occasions d'effusion de sang et les insurgés comme des "frères égarés". Les ténors du barreau se refusent à défendre des accusés et le débat politique à la chambre se concentre autour de l'état de siège. À partir de l'automne 1832, le renforcement des préventions à l'égard de l'émeute contribue à déqualifier et à disqualifier l'événement, évacué dans l'héroïsation de certains protagonistes et de certains lieux. La reprise des épisodes insurrectionnels en 1848, la volonté de les contrôler en février, celle de les réprimer en juin 1848, rendent difficilement assimilable au projet républicain l'épisode des 5 et 6 juin 1832. Comme le montre l'entreprise de Victor Hugo, c'est finalement la perspective d'une insurrection légitimée par l'illégitimité du coup d'État de 1851 qui réintroduit l'événement dans une caractérisation politique qu'il a longtemps peiné à acquérir.
- 10 Mais l'analyse attentive que fait Thomas Bouchet de ceux qui ont été les acteurs de ces combats : gardes nationaux de Paris et de banlieue, victimes insurgées de la rue Saint-Martin ou de la porte Saint-Denis, poursuivis et condamnés des cours d'assises, conduit aussi à s'interroger sur d'autres raisons d'une telle banalisation de l'épisode. N'y avait-il pas à la fois trop d'irréductibilité sociale chez ces insurgés de modeste origine sortis de la rue parisienne et trop d'indétermination politique dans les motivations individuelles des combattants pour que puisse opérer le lissage politique susceptible de donner sa cohérence finale à l'événement ?